

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Avril 2012

imprimé le dernier samedi du mois

L'éditorial

Le cardinal Suenens nous a donc entretenu d' « une note préliminaire qui avait comme but d'élaguer et de situer le Concile dans une vraie perspective pastorale », remise à Jean XXIII en avril 1962. Cette note commençait ainsi : « *L'annonce du Concile a fait naître de très grandes espérances auprès des fidèles et aussi dans le monde. C'est à cette double attente qu'il doit répondre : de là, nous semble-t-il, la nécessité de traiter au Concile une double série de questions. Une première série porterait sur l'Eglise ad extra c'est-à-dire sur l'Eglise face au monde d'aujourd'hui. Une deuxième série porterait sur l'Eglise ad intra, c'est-à-dire sur l'Eglise en elle-même, en vue d'ailleurs d'aider celle-ci à mieux répondre à sa mission dans le monde.* »

Ces réflexions n'ont rien d'anodin. Cette double considération du mystère de l'Eglise, reprise par Jean XXIII, adoptée par le Concile et par Paul VI, est déjà par elle-même une de ces « nouveautés » certainement les plus calamiteuses introduites par les artisans du Concile, comme si l'Eglise pouvait avoir deux natures, deux visages, ou deux regards, un pour ses membres (*ad intra*) et un autre pour le monde (*ad extra*). Ainsi que le dit l'adage, « *l'agir fait suite à l'être* », et toute l'activité d'un être est la conséquence de ce qu'il est : un être humain agit différemment d'un singe ou d'un platane, parce qu'il a une nature différente. Même si les actions d'un être manifestent sa nature, si je veux connaître sa finalité, ses capacités d'action, ses besoins ou ses devoirs, je dois d'abord connaître ce qu'il est. Je ne peux dissocier l'être et l'agir, mais ce qui est premier est l'être.

Et c'est ici que se situe le plus grave : pour notre cardinal, il s'agissait de considérer **d'abord et principalement** l'Eglise dans ses rapports avec l'extérieur : le monde d'aujourd'hui, la société moderne, les autres religions... l'homme moderne ! Le Concile ne devait pas regarder d'abord Dieu ou Jésus-Christ et l'Eglise dans sa constitution interne, en tant que Société divine, Corps mystique de Jésus-

Christ et « Royaume de la grâce », telle que Jésus-Christ l'a instituée, mais l'homme et le monde moderne, dans le but d'adapter l'Eglise au monde tel qu'il est devenu depuis son apostasie publique. Ce qui va déterminer le regard du Concile sur l'Eglise « *ad intra* », en elle-même, dans son essence et sa constitution, ne va plus être la volonté de Notre-Seigneur dans l'institution de l'Eglise, mais le regard du Concile sur ce que le monde est devenu. Et si l'Eglise ne répond pas à l'attente du monde moderne, il faudra la transformer pour la rendre apte à un dialogue avec lui, dialogue impossible tant que l'Eglise demeurera ce qu'elle est et prétendra convertir le monde !

Rappelez-vous : « *Le problème des années soixante était d'acquérir les meilleures valeurs exprimées de deux siècles de culture « libérale ».* Ce sont en fait des valeurs qui, même si elles sont nées en dehors de l'Eglise, peuvent trouver leur place – purifiées et corrigées – dans sa vision du monde. C'est ce qui a été fait ». (Cardinal Ratzinger, *Jésus*, Novembre 1984).

Il faut être honnête et reconnaître que, dans le plan proposé à Jean XXIII, le cardinal envisageait de « *préfacier ce travail par une déclaration doctrinale importante sur l'Eglise elle-même... on mettrait ainsi d'emblée l'accent sur l'essentiel : l'Eglise c'est le Christ vivant aujourd'hui dans son Corps mystique.* » Mais, cela étant fait, lorsqu'il traite de l'Eglise « *ad intra* », je m'attendais à trouver des réflexions sur la nature de l'Eglise, sur sa constitution, ses privilèges, sa hiérarchie, sur sa vie sacramentelle ou sa vie de prière. Eh bien non ! « *Ecclesia ad intra.* On pourrait prendre comme base de division le texte même de saint Mathieu – *euntes ergo : Ecclesia Evangelizans – docete omnes gentes : Ecclesia docens – baptizantes eos : Ecclesia sanctificans – in Nomine Patris et Filii et Spiritus sancti : Ecclesia orans.* » En résumé, l'important est la mission ou l'apostolat, bien avant la prière ! « *Il s'agit, pour répondre à l'ordre du Sauveur, de mettre « L'Eglise tout entière en état de mission... Il*

faut aller vers ceux qui ne connaissent pas le Sauveur et leur porter son message » ! Viennent ensuite, enfin, les grandes questions concernant « la pastorale des sacrements » et « la pastorale liturgique ». Mais, pour notre cardinal, l'Église est premièrement « missionnaire » ou « pastorale », tournée vers l'homme, et non pas d'abord maison de prière, de foi et d'adoration dans laquelle vit le Verbe divin. Elle est faite pour l'homme et non pas pour Dieu, pour que Dieu aille vers l'homme et non pas pour que l'homme aille vers Dieu.

Et lorsqu'il s'agit de l'Église « *ad extra* », « on pourrait mettre cette partie sous le texte de saint Mathieu faisant suite aux mots « *euntes* » : *docentes eos servare quaecumque mandavi vobis* »... On va donc reprendre les mêmes thèmes déjà envisagés (mission, apostolat) mais par rapport à « ce que le monde attend »... et non pas ce dont le monde a besoin ! « *Que cherchent les hommes* », telle sera la grande question à laquelle devra répondre le Concile.

Et c'est bien ce que prétendra faire le Concile dans son souci de se tourner vers l'homme avant de se tourner vers Dieu. Rappelons-nous aussi les affirmations les plus « nouvelles » de la constitution « *Gaudium et Spes* » : « *Croyants et incroyants sont généralement d'accord sur ce point : tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet* » (n° 12) « *Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation. [...] Parce qu'en lui la nature humaine a été assumée, non absorbée, par le fait même, cette nature a été élevée en nous aussi à une dignité sans égale. Car, par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme.* » (n° 22)

Tout ceci conduira Paul VI à adresser au monde cette stupéfiante déclaration d'amour : « *La vieille histoire du bon Samaritain a été le modèle et la règle de la spiritualité du Concile. Une sympathie sans bornes pour les hommes l'a envahi tout entier... Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous, humanistes modernes, qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, et sachez reconnaître notre nouvel humanisme : nous aussi, nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme. (...) Un courant d'affection et d'admiration a débordé du Concile sur le monde humain mo-*

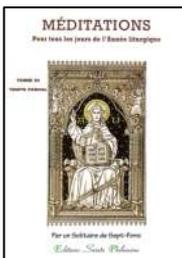
derne. Des erreurs ont été dénoncées. Au lieu de présages funestes, des messages de confiance sont partis du Concile vers le monde contemporain : ses valeurs ont été non seulement respectées, mais honorées ; ses efforts soutenus, ses aspirations purifiées et bénies. » (Discours de clôture du concile, 7 décembre 1965)

Et le pape actuel lui-même, alors qu'il était Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, avait publié une étude pour montrer les insuffisances et les limites de la constitution *Gaudium et Spes*, qui, fondamentalement, a constitué une rupture dans le rapport de l'Église et du monde. Le cardinal Ratzinger estimait alors : « *Si l'on cherche un diagnostic global du texte, on pourrait dire qu'il est (en liaison avec les textes sur la liberté religieuse et sur les religions du monde) une révision du Syllabus de Pie IX, une sorte de contre-syllabus.* [...] *Le texte joue le rôle d'un contre-syllabus dans la mesure où il représente une tentative pour une réconciliation officielle de l'Église avec le monde tel qu'il est devenu depuis 1789.* » (in *Les principes de la théologie catholique*, Téqui, 1982) A l'époque, l'herméneutique du cardinal semblait pencher plutôt vers la rupture, alors que le pape aujourd'hui nous invite à celle de la continuité !?!

Dans une telle perspective de réconciliation avec un monde qui a remplacé l'Évangile par la déclaration des droits de l'homme, il était inévitable que soit modifié le regard que l'Église allait poser sur elle-même, pour se disposer à ce regard nouveau sur l'homme et sur le monde ! Il fallait la rendre moins sacrée, moins cléricale, plus démocratique, plus ouverte au dialogue... L'Église ne pouvait plus prétendre « être » la seule et unique Église du Christ, qui ne peut que « subsister » en elle (nuance suggérée par un pasteur protestant !), et il fallait la rendre plus apte au dialogue interne entre les sujets de l'autorité, pape et évêques, donc plus collégiale, moins « monarchique ». Il fallait aussi mettre davantage en valeur le sacerdoce commun des laïcs, pour les rendre davantage « responsables » de la vie des églises locales ou nationales. Il fallait même une liturgie plus ouverte à l'homme, moins sacrale, etc.

Alors, ce concile a-t-il été celui de la continuité avec Vatican I, ou celui de la rupture ?

Le Seignadou



Sur la table de presse

160 p., 16 € (les 4 tomes, 60 €)

Méditations pour tous les jours de l'année liturgique

TOME III (TEMPS PASCAL) – *par un solitaire de Sept-Fons*

Ces méditations, en trois points, développent de courts extraits des textes liturgiques du dimanche ainsi que de quelques fêtes du Sanctoral. Axées sur les grands mystères de notre Foi, elles sont tirées de l'Écriture Sainte et des Pères de l'Église.

Cet ouvrage, utilisé par exemple au Carmel de Lisieux au temps de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, est un excellent support pour profiter pleinement de quelques minutes d'oraison quotidienne.

Sont aussi disponibles les trois autres tomes.

Communiqué de la Maison Généralice de la FSPPX

A la suite de sa rencontre, le 16 mars 2012, avec le cardinal William Levada, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, invite instamment les fidèles à redoubler de ferveur dans la prière et de générosité dans les sacrifices en ces Jours Saints et dans les semaines qui suivront la fête de Pâques, afin que la Volonté divine se fasse, et elle seule, comme N.S. Jésus-Christ nous en a donné l'exemple au Jardin des Oliviers : *non mea voluntas, sed tua fiat* (Luc,22,42).

Plus que jamais se révèle indispensable la Croisade du Rosaire, commencée à Pâques 2011 et qui doit s'achever à la Pentecôte 2012. C'est pourquoi la Fraternité Saint-Pie X qui ne veut que le bien de l'Eglise et le salut des âmes, se tourne avec confiance vers la T. S. Vierge Marie afin qu'elle lui obtienne de son divin Fils les lumières nécessaires pour connaître clairement sa volonté et pour l'accomplir courageusement.

Que les fidèles veuillent bien offrir une sainte communion à cette intention. Qu'ils fassent pleinement leur, en pensée et en acte, la prière que Notre Seigneur nous a demandé d'adresser à notre Père des cieux : *Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra* ; que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !

Menzingen, le 29 mars 2012

Pèlerinage de Pentecôte 2012

de Chartres à Orléans, du 26 au 28 mai

« *Quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses champs à cause de mon nom, il recevra le centuple et possèdera la vie éternelle.* » (Mt XIX, 29)

A Orléans donc « *j'y serai, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux – Allons hardiment, au nom du Seigneur.* » (Sainte Jeanne d'Arc)

Pourquoi hésiter puisqu'Il « *donnera pour vous des ordres à ses anges, et ils vous prendront sur leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre une pierre.* » (Ps XCII, II-12)

Il est temps de s'inscrire à ce pèlerinage, ainsi qu'aux cars qui nous transporteront à Chartres et nous ramèneront d'Orléans. Pour ceux qui ne voudraient participer qu'à la journée de lundi à Orléans, un car est prévu au départ de Toulouse, très tôt le matin, avec un retour tard le soir.

Renseignements auprès de M. Gilbert BEAUVAL, chef de Région, au 04.68.24.79.34.

KERMESSE DES CARMES — AVIS DE MOBILISATION GENERALE !

Dans un précédent numéro du *Seignadou*, nous vous annonçons que l'école Saint-Joseph-des-Carmes organisait le 03 juin prochain sa kermesse. Le calendrier avançant, l'heure est à la mobilisation générale afin que cette journée soit une réussite collective au profit de notre école.

Vous pouvez nous aider par des dons de lots pour la tombola, des dons financiers ou en nature, notamment pour alimenter nos stands de vente. Ces dons sont à déposer au secrétariat le plus tôt possible.

Une réunion d'information et de préparation aura lieu aux Carmes le **vendredi 27 avril à 20h30** en classe de 3^e ; toutes les personnes qui seraient disponibles pour organiser et animer les stands peuvent se faire connaître d'ici le 15 avril auprès du Frère Jean-Baptiste ou de MM. Gamet ou Lecomte. Plus nous serons nombreux (nous espérons 40 personnes) moins la sujétion sera lourde pour chacun...

Soyez d'avance remercié de votre générosité !

Monsieur l'abbé Le Noac'h vous invite à assister à la représentation théâtrale de la pièce de Henri Ghéon

Saint Maurice — l'obéissance

**que produiront les élèves de Seconde
le lundi 30 avril 2012 à 18h00**

« J'accuse les hommes... » !

Oui, « j'accuse les hommes » ! Et peu me chaut la réputation sulfureuse de l'auteur de ces mots que je fais miens ! J'accuse, en effet, les pères de famille de ne pas être cohérents et suffisamment autoritaires au risque d'être responsables du scandale d'un grand nombre par les tenues qu'ils laissent porter par leur épouse et leurs filles. Or « *malheur à l'homme par qui le scandale arrive !* », prévient Notre Seigneur (Mat. XVIII, 7).

Cette accusation, quoique directe, reste pourtant vague. Directe, elle l'est parce que les choses se dégradent dans toute la France au point d'inquiéter nos supérieurs ; vague elle veut rester, car il serait trop facile (quoique parfois tentant...) de dresser la liste des personnes qui ne se sentent jamais concernées par le sujet. Ce n'est, en effet, ni aux prêtres ni aux religieuses de porter systématiquement le chapeau, mais bien aux hommes de se prendre en mains et d'assumer la responsabilité qui est la leur. Car c'est eux qui auront à rendre compte de l'âme de ceux et celles que Dieu leur a confiés.

Combien de parents, en effet, se retranchent derrière les exigences de nos établissements pour obtenir ce qu'il leur revient d'imposer à leurs fils et filles. Or, de même que les dix commandements donnés par Dieu à Moïse ne sont que l'explicitation de la loi naturelle inscrite en chacun, de même les règlements de nos écoles ne sont que l'explicitation des lois qui doivent régir le quotidien des familles ! Comprenez que l'éducation d'un enfant ne se fait pas en le pliant à une loi sous le prétexte fallacieux que « les prêtres ou les religieuses le demandent » (sous entendu : « en dépit du bon sens, au regard de l'évolution de la société... »). Ces derniers ne se veulent qu'être l'écho du Bien - et de ses principes - qu'il revient d'abord aux parents de montrer eux-mêmes à leurs enfants, étant leurs premiers éducateurs. Sinon, c'est ouvrir grand la porte aux excentricités cycliques que l'on constate, impuissant, chez les jeunes étudiantes, pourtant sensibilisées aux vraies valeurs, pendant leur scolarité suivie souvent entièrement dans les écoles de nos dominicaines. Cela devient évidemment plus inquiétant... lorsque cette mise au placard ponctuelle des bonnes habitudes se constate chez des jeunes filles encore scolarisées et non émancipées !

Je souhaite donc attirer par écrit l'attention sur ce sujet délicat dans la mesure où l'hiver a cédé le pas aux températures saisonnières ; également par respect envers ceux qui m'ont entendu en parler à l'occasion de la dernière conférence MCF sur le sacrement de mariage, début mars. J'estime, en effet, qu'il n'est pas juste qu'ils soient seuls à m'avoir supporté, quand la majorité d'entre eux ne se trouvait pas être concernés. Il est vrai qu'un certain nombre ne liront pas ces lignes par parti pris de boycotter *le Seignadou*, ou quelque autre motif fumeux ; mais j'ai confiance que ces derniers en se-

ront rapidement informés et qu'ils sauront en parler pour donner leur avis... là où il n'est pourtant question que de docilité humble et soumise !

« *Ignorez-vous que des garçons se confessent de mauvaises pensées au sujet de leurs sœurs dont les traits sont trop voyants ?* », interroge D. Minimus dans la revue *Itinéraire* (1981). Prêtre et éducateur, je suis donc à ce double titre sensible à la modestie féminine. Or il est une question qui touche les pères de familles et que je ne parviens pas à résoudre, pourtant homme comme eux. Probablement, en fait, ne s'agit-il pas d'une divergence de point de vue : le motif serait plutôt qu'ils ne se la sont jamais posée selon la formulation suivante.

Est-il seulement possible qu'un homme adulte, qui a dû combattre depuis son adolescence le foyer de concupiscence qui sommeille en lui, soit définitivement débarrassé de cette lutte au jour de son mariage au point de rendre jaloux les religieux et personnes consacrées qui méditent quotidiennement cet avertissement salutaire de la sainte Ecriture : « *Que celui qui croit être debout prenne garde de tomber* » (I Cor. X, 12) ?

L'expérience personnelle de cette hypothétique métamorphose physiologique m'est, certes, impossible pour me faire rendre les armes... Pourtant, je soulignerai en sens inverse, et comme confirmation de mon indignation, l'expérience acquise au saint tribunal de la Pénitence : utopique est celui qui prétendrait régler par le mariage les difficultés qu'il pourrait rencontrer dans l'observance fidèle des VI^o et IX^o commandements !

Je reformule donc ma question : **Comment un époux, qui sait d'expérience de quoi les hommes sont faits, peut-il tolérer chez son épouse des vêtements qui, précisément le gênent quand ce sont d'autres femmes qui les portent ? Comment un père de famille peut-il les tolérer chez sa fille quand il se souvient des luttes adolescentes qu'il eût à mener pour juguler l'éveil de ses passions du concupiscible inscrites en chaque homme ?**

On y peut trouver une explication psychologique. En effet, sauf grave problème psychique, l'attirance physique entre les membres d'une famille n'existe que faiblement dans la mesure où tous se côtoient quotidiennement ; elle n'est cependant pas à exclure chez un adolescent. Et cette protection naturelle n'existe certainement plus au-delà du cercle familial restreint : comprenez entre cousins-germains... Qu'on se le tienne pour dit, et que l'on soit sur ses gardes !

Pour ceux qui me croiront détraqué ou dérangé, je citerai comme argument *ad hominem* les paroles d'une chanson de variété française que beaucoup auront entendu autrefois : « *Les garçons ont les yeux qui brillent pour un jeu de dupes : voir*

*sous les jupes des filles (...) Elles, très fières, sur leurs escabeaux en l'air, regard méprisant et laissant le vent tout faire / Elles, la faiblesse des hommes, elles savent que la seule chose qui tourne sur terre, c'est leurs robes légères, etc. » Sans commentaire ; si ce n'est celui que **c'est enfant que s'inculquent les bonnes manières de se vêtir et de se tenir, notamment assise, pour une future femme...***

Je conviens tout à fait que la mode féminine actuelle propose des tenues parfois très seyantes... mais justement trop flatteuses pour la personne qui les porte. Je ne suis pas partisan du « sac à patates » ; encore moins ferai-je l'apologie du « boudin ». Je rappelle simplement que la féminité inclut la vertu de modestie et que celle-ci se tient dans un juste milieu qu'il est fondamental de respecter pour le bien des âmes des garçons... qui sont vos fils, vos frères et pour certains d'entre eux les gendres ou époux de demain !

Ainsi donc, si telle tenue n'est pas jugée digne aujourd'hui, ce n'est pas en la rangeant dans le placard qu'elle obtiendra toute seule ses lettres de noblesse. De même, **telle jupe trop courte hier, le sera encore aujourd'hui pour la même personne ; tel haut indécent aujourd'hui ne fera pas plus l'affaire demain. J'ajoute : cette tenue provocante que telle jeune fille ne met pas au Cammazou, par respect pour les religieuses ou pour éviter d'avoir à retourner chez elle pour changer de vêtement, doit encore moins être arborée aux Carmes au milieu d'adolescents qui ont à mener un combat de tous les instants contre les puissances des ténèbres !**

Je ne jugerai pas des intentions de ces demoiselles... quoique la différence entre les tenues que certaines s'autorisent aux Carmes ou s'imposent à l'inverse au Cammazou, parle d'elle même ! On ne m'en racontera pas : j'ai à ma connaissance plus d'une anecdote qui ne me laisse aucune illusion sur le désir féminin de plaire et d'attirer le regard (à commencer par celle-ci qui fait des tours à sa jupe au niveau de la ceinture pour être plus à l'aise... tout en semant autour d'elle un profond malaise !). Oh, sans arrière-pensée, certainement ! Simplement par vanité, voire jalousie ! Malheureuses, cependant : que ne réalisent-elles pas les ravages qu'elles laissent derrière elles... Mais pour cela, il faudrait qu'elles comprennent comment fonctionne un garçon : reproche que je me garderai bien de leur faire puisqu'il est aussi difficile à une femme de comprendre un homme qu'à un homme de comprendre une femme.

C'est la raison pour laquelle « j'accuse les hommes », leurs pères ou époux, de ne pas assumer la responsabilité qu'est la leur pour obtenir de leur conjoint et progéniture cette docilité humble et soumise dont nous parlions pour commencer.

Car, pour citer un autre auteur (aussi peu recommandable que le premier) que la société a promu patron du « gender » : « *On ne naît pas femme, on le devient !* » Eh bien, oui ! Il serait grand temps que toutes et tous le comprennent : « *On ne naît pas femme* », entendez que vous ne ressemblez pas

à Marie par nature, mais à Eve ; « *on le devient* », c'est-à-dire que toute l'éducation et la sanctification personnelle consiste à reproduire en vos âmes les traits de votre unique modèle, la très sainte Vierge Marie. Telle est votre destinée et c'est uniquement par ce biais que les hommes se sauveront !

C'est ainsi que se comprend la misogynie légendaire du prêtre qui doit se prémunir, non pas de la femme, mais d'Eve qui sommeille en chacune ! On pourrait citer la totalité d'un article d'E. Hello sur ce thème *Eve et Marie (Le croisé, 2^o année, n°8)* ; je ne vous livre que le passage suivant : « *La femme a deux rôles parfaitement dessinés : elle peut continuer Eve, ou continuer Marie (...) Si elle continue Marie, l'entreprise est sauvée. Si elle continue Eve, l'entreprise est perdue, à moins qu'Adam ne résiste (...) La femme, placée près de l'homme, lui présente toujours un fruit de vie, ou un fruit de mort ; toujours elle le fortifie, ou elle l'affaiblit.* »

Ainsi, que celles qui accusent les prêtres d'être distants et froids, remettent en question la tenue qu'elles portent et qui pourrait bien être la raison pour laquelle ceux-ci sont obligés de regarder dans le vide... Car tout homme ressent nécessairement une impression de gêne, qui l'amène prudemment à détourner le regard, face à une femme moins bien habillée qu'elle n'aurait dû ou qu'elle n'aurait pu... laissant croire, malgré lui, qu'il se désintéresse de son interlocutrice !

Que toutes – jeunes et moins jeunes ! – veuillent bien également se rappeler que l'Église a député les prêtres comme gardiens des lieux saints et qu'Elle leur fait un devoir grave de refuser la sainte Eucharistie à qui se présente indignement à la sainte Table : nous prions donc pour que les rectifications qui doivent être effectuées le soient sans tarder afin de ne pas avoir en conscience à appliquer ce grave avertissement.

Je ne terminerai pas sans féliciter et encourager le grand nombre qui est conscient de tout cela et qui s'efforce de le mettre en pratique, malgré les difficultés que cela représente de mortification et de lutte contre soi-même. En particulier, je dois souligner l'admiration et le respect que suscite la docilité quasi universelle à se couvrir la tête à l'intérieur de nos chapelles, tout comme le réconfort que procure le havre de paix qu'est notre paroisse au regard du climat parisien auquel je suis amené parfois à être confronté !

« *Mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés* », confiera le divin Rédempteur à la veille de donner sa vie pour nous racheter (Jn, XV, 12). Cette parole résume parfaitement le sens à donner à ces lignes qui, si elles pourront être lues difficilement, n'auront été que plus délicates à formuler et signer ! Que tous veuillent bien croire que chacun de vos prêtres fait sienne cette magnifique déclaration de l'Apôtre saint Paul : « *Pour moi, je sacrifierai tout volontiers, et je me sacrifierai encore moi-même pour vos âmes, dussè-je en vous aimant davantage, être moins aimé de vous.* » (II Cor. XII, 15).

Abbé B.-J. de Villemagne

Les péchés capitaux (7) : la colère

d'après P. P. Ide in *Les 7 péchés capitaux ou ce mal qui nous tient tête*, pp. 165-190

On la sent monter en soi comme une lave, la colère. Un bouillonnement de volcan, la violence d'un ouragan. On ne peut s'en saisir, c'est elle qui nous saisit. Venue du plus profond de notre être, cette force aveugle et brutale explose en nous et nous défigure.

L'orage de la rage n'est que la face noire du volcan. La colère peut aussi être blanche. Rien ne bouge, en apparence. Mais sous la glace immobile, le poison pénètre le cœur et le fige dans la rancœur, comme le venin de l'araignée. Rouge, noire ou blanche, il y a des colères de toutes les couleurs et lorsqu'on veut bien regarder au fond de soi, on en voit de toutes les colères.

Les Anciens la surnommaient « courte folie ». Elle peut être longue, aussi. Furieuse ou fielleuse. C'est un plat qui se mange froid ou brûlant. Feu de la rage ou glace du ressentiment, la colère détruit. Pourtant ne fait-elle pas partie de notre nature, cette agressivité qui surgit en nous, malgré nous ? « Rien de grand dans le monde ne se fait sans passion », disait Hegel. Alors, est-elle vraiment un péché, cette passion dévorante ?

I/. NATURE ET DISTINCTION DE LA COLÈRE

I-1. DESCRIPTION DE LA COLÈRE — Comme la jalousie, la colère est d'abord une passion, un mouvement spontané de cette nature sensible que nous partageons avec les animaux. Retirez sa pâtée à votre chien, il grondera : comme vous en découvrant un prélèvement arbitraire sur votre feuille d'impôts.

Mais, comme toute passion, la colère n'apparaît pas spontanément, sans raison. Pour devenir agressif, l'homme doit se sentir agressé. Et il se sent agressé lorsque la justice n'est pas respectée, pour lui comme pour autrui. L'irritation pointe lorsqu'il se sent offensé. Voilà pourquoi le philosophe Aristote et le théologien saint Augustin disaient de la colère qu'elle est un désir de vengeance, c'est-à-dire de rétablir la justice (*Rhétorique*, L II, ch. 21 ; *Confessions*, L II, VI, 13). D'où les fréquentes colères qui ponctuent les vies professionnelles et familiales où nous nous estimons lésés à tout bout de champ : « Il est juste que mon patron me laisse souffler un peu et que mes collègues respectent davantage mon rythme... » ; « Il est normal que je sois obéi de mes enfants... » ; « Normal que j'aie un peu de calme en rentrant du bureau... » ; « J'ai quand même le droit d'exiger que mon mari ne soit pas systématiquement en retard et qu'il daigne me regarder quand il rentre le soir... » ; « Il est légitime que notre désir d'enfant soit exaucé... »

I-2. DISTINCTION DE LA COLÈRE

A) La sainte colère — D'une part, la colère est un sentiment ; or tout sentiment est moralement neutre ; plus encore, il est psychologiquement bon. La

colère fournit une énergie psychologique que la seule raison ne peut susciter. L'avocat qui plaide sait « surfer » sur cette force souterraine qui enflamme ses propos, leur confère force et persuasion. « La raison se dresse plus vigoureusement contre les vices », écrit saint Grégoire le Grand, quand la colère qui lui est soumise lui apporte ses services. » (*Moralia*, V, 45)

D'autre part, l'ire apparaît lorsque la justice est lésée. Elle devient une force moralement légitime lorsqu'elle est mise au service de la justice. C'est cette colère qu'a ressentie le Christ vis-à-vis des pharisiens, gardiens de la Loi qui ne voulaient pas le reconnaître comme Messie alors que tous les signes étaient donnés.

Comment donc être certain que la colère est au service d'une cause légitime ? S'appuyant sur l'enseignement de saint Thomas d'Aquin (*Somme théologique*, IIa-IIae, q. 158, a. 2), Tanquerey ramène les conditions aux trois suivantes : un objet juste ; une intention droite ; une réaction proportionnée (*Précis de théologie ascétique et mystique*).

B) La colère peccamineuse — La distinction qu'établit saint Thomas entre colère rouge (l'emportement brutal) et colère blanche (le fiel amer) est presque physiologique (*Somme théologique*, Ia-IIae, q. 46, a. 8) ; elle concerne plus la passion de colère que le vice. Néanmoins, on peut distinguer trois sortes de « colère-péché » selon les trois relations susceptibles de nous blesser et de nous faire réagir avec excès : l'autre, soi-même, Dieu.

B1) La colère contre l'autre — Déjà, nous nous agaçons lorsque les choses résistent : qui n'a pas vu des gens s'acharner contre un appareil téléphonique en dérangement ou taper à coups de pied sur une voiture qui ne démarre pas ? Et n'est-ce pas pire encore lorsqu'il s'agit d'une personne !

Mais nos colères sont à la mesure de nos déceptions. Les plus vives viennent de ceux que nous aimons. Elles peuvent engendrer de secrets désirs de vengeance. Certains de nos emportements sont les émergences de ces fleuves souterrains que sont les ressentiments. Ceux-ci sapent insensiblement l'amour de nos proches, de notre conjoint, de nos parents, qui s'écroule un jour, rongé par cette haine larvée, comme des falaises minées par l'océan.

Car, en vérité, ce qui nous dérange, ce ne sont pas les autres, mais l'autre. Et sa différence. L'autre, avec son rythme, ses goûts, ses relations, ses opinions, ses convictions... Ça en devient parfois intolérable. Combien de colères conjugales éclatent à propos de détails aussi anodins que la voiture jamais rangée dans le garage ou les chemises sales jetées au pied du panier à linge ? Pour qu'il cesse de résister à notre volonté, il faudrait que notre conjoint soit identique à nous-mêmes. Ou qu'il disparaisse... Voilà pourquoi le jésuite D. Vasse ose

affirmer que « la colère n'est jamais objective » (*La chair envisagée*, p. 78)

B2) La colère contre soi — Lorsque Dante parvient dans le cercle des Colériques, il décrit des personnes, dans la boue d'un marais, qui se frappent « *non pas avec la main, mais avec la tête, la poitrine et les pieds, tranchant leur corps par bribes, avec les dents* ». L'un d'eux qui n'a plus de voisin à détruire, se tourne contre lui-même et se dévore « à coups de dents » (*Divine Comédie - L'Enfer*, chant VII, v. 112-114). On peut s'en vouloir jusqu'à s'autodétruire. C'est l'enfant qui casse son jouet préféré ; cette mère qui se mord car elle ne se pardonne pas une punition injuste donnée à son aîné ; cette femme qui se frappe d'avoir été trop « sottie » en manquant ce rendez-vous ; cet homme qui se tue, en conduisant trop vite, parce qu'il s'en veut de n'avoir pu donner un enfant à son épouse.

Le psychiatre américain R. Campbell met en garde les parents : « *Ce qui menace le plus la vie de votre enfant est sa propre colère. Et s'il n'arrive pas à l'apaiser correctement, elle va l'endommager et même le détruire complètement* » (*Les enfants et la colère*, p. 22). Déjà saint François de Sales évoquait ces personnes « *qui, s'étant mis en colère, se courroucent de s'être courroucées* ». Ces colères secondes qui sont pires que les premières : « *par ce moyen, [ces gens] tiennent leur cœur confit et détrempé en la colère. [...] Il faut donc avoir un déplaisir de nos fautes qui soit paisible, rassis et ferme.* » (*Introduction à la vie dévote*, L. 3, ch. 9)

B3) La colère contre Dieu — Il y a enfin les colères contre Dieu : lorsqu'Il semble résister à nos prières, à nos désirs, à nos volontés. Elles peuvent aller jusqu'au blasphème et au sacrilège. Plus subtiles, elles peuvent prendre la figure de la froide indifférence et faire le lit de la haine. Bernanos en donne un fulgurant exemple dans un épisode du *Journal d'un curé de campagne*, livre dont on disait qu'il faudrait le lire chaque année. Voici donc une comtesse dont la vie est un modèle de perfection chrétienne – du moins, vue de l'extérieur. Sa fille lui voue une haine glacée, son mari la trompe. Bref, elle est une victime rêvée. En réalité, une profonde révolte ronge cette femme depuis la mort de son fils, à l'âge de dix-huit mois. Depuis ce jour, elle en veut mortellement à Dieu : « *Il m'a pris mon fils.* »

Pire que tout mal, elle se voile à elle-même son péché et se coupe ainsi de Dieu. Cet enfermement est celui de l'enfer. C'est ce que lui révèle l'humble curé de campagne : « *L'enfer, madame, c'est de ne plus aimer.* » La comtesse comprend : quand elle dit « *Dieu m'était devenu indifférent* », elle veut signifier qu'elle le hait. « *Lorsque vous m'aurez forcée à convenir que je le hais, en serez-vous avancé, imbécile ?* » C'est sa dernière charge contre ce prêtre qui ose lui dévoiler le secret de son cœur. Cette prise de conscience est toute proche de la rédemption : « *Vous ne le haïssez plus*, lui dit ce dernier. *La haine est indifférence et mépris. Et maintenant, vous voilà enfin face à face, Lui et*

vous. »

II/. LA COLÈRE EST UN PÉCHÉ CAPITAL

II-1. LA COLÈRE EST UN PÉCHÉ... — Toute la Bible est striée des foudres de justes colères. Celle du « doux Moïse » devant l'idole du veau d'or. Celles de Jésus lui-même, l'Homme-Dieu, s'enflammant lors du grand ménage qu'il entreprend sur le parvis du temple en chassant les marchands. Lors de la guérison de l'homme à la main desséchée, il est dit qu'il promène sur les pharisiens un « regard de colère » (Mc III, 5) — A noter que c'est la seule fois où l'Évangile attribue le terme « colère » à Jésus.

Plus encore, l'absence de bile est un péché. Une lâcheté ! Saint Jean Chrysostome n'hésite pas à écrire : « *Celui qui ne se met pas en colère quand il y a une cause pour le faire, commet un péché* » (sur Math. V, 22). Ne parle-t-on pas d'ailleurs de sainte colère ? Si le courroux fourbit ses éclairs à de justes causes, en quoi est-elle un péché ?

Pourtant, le Livre des Proverbes est formel : « *Ne te lie pas avec un homme emporté* » (Pr. XXII, 24). Saint Paul exhorte : « *Rejetez tout cela : colère, emportement* » (Col. III, 8). Le Christ, dans une fameuse béatitude, assure : « *Bienheureux les doux, ils posséderont la terre.* » (Math. V, 4) Alors ? Délicat d'y voir clair dans cette délicate question qui ne fait pas l'unanimité dans la Tradition de l'Eglise.

En fait, la colère devient péché dès lors qu'elle commet une injustice envers autrui en ne respectant pas l'une des trois conditions précitées pour qu'elle soit sainte : comme l'eau dans le pastis, un seul de ces facteurs négatifs (objet injuste, intention mauvaise ou réaction démesurée) suffit à la troubler.

Plus encore, la colère **offense Dieu lui-même car en détruisant le prochain, on refuse en fait, d'une façon ou d'une autre, la diversité voulue par le Créateur** ; or cette variété des visages, des rythmes, des personnalités, est une richesse. Les roses sont belles, mais s'il n'y avait que des roses... Au terme des six jours de la Création, Dieu considère l'ensemble de son œuvre ; au lieu de dire que c'était « bon », ainsi qu'il le faisait au terme de chaque journée, il conclut que « *cela était très bon.* » (Gen. I, 31)

En effet, le bien commun dépasse la simple addition des biens particuliers : le tout est plus que la somme des parties ; la santé de la personne est plus que la somme de la santé de chaque organe ; un concert réussi est plus que la somme des prestations de chaque instrumentiste, c'est une harmonie à laquelle chaque instrument a contribué de son mieux et qui rejailit, démultipliée en joie, sur chaque musicien. Le colérique comme le jaloux ne savent plus se réjouir de ce bien commun qui les dépasse : le premier cherche à le gâcher sous le mode combatif et destructeur, le second sous le mode dépressif et dépréciateur.

II-2. LA COLÈRE EST UN PÉCHÉ... CAPITAL — Comme

tout vice capital, la colère engendre d'autres péchés. Du plus intérieur au plus extérieur :

A) Péchés en pensées — Le premier effet négatif de la colère est le jugement. Le péché commence ici. Or, selon des psychologues, les trois quarts de nos paroles intérieures seraient des jugements...

B) Péchés en paroles — La colère reste rarement tapie dans le for intérieur ; elle veut s'exprimer ! Le « péché de langue » ne commence pas avec la calomnie (mentir sur autrui) mais avec la médisance (dire de lui un mal qui est vrai). En diffamant, on détruit la réputation d'autrui ; pire, on entame sa fécondité, sa capacité de rayonnement car une bonne réputation permet de faire du bien. Voilà pourquoi saint François de Sales estimait que la médisance est un péché grave. A une personne qui s'en accusait en confession, saint Philippe Néri donna comme pénitence d'aller plumer un poulet dans les rues de la ville et de lui ramener les plumes. La femme – ç'aurait pu être un homme ! – revint quelques heures plus tard, avouant que la tâche était impossible car la brise avait dispersé le duvet. Philippe lui répondit : « *Les paroles de médisance sont bien plus difficiles à rattraper que des plumes !* »

Mgr Bourdaloue, évêque d'Orléans, soutenait que le médisant tue trois personnes : celui dont il médite, lui-même, et celui devant qui il médite. Déjà, pour Jésus, la parole de colère est homicide : « *Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres : « Tu ne tueras point. » [...] Eh bien ! moi je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère en répondra au tribunal ; s'il dit à son frère : « Crétin ! », il en répondra au Sanhédrin* » (Math. V, 22). D'après un commentaire rabbinique, tuer quelqu'un, c'est répandre le sang ; dire une parole dure, c'est le faire blêmir. Or blêmir, c'est se vider de son sang, mais de l'intérieur. Voilà pourquoi Jésus n'hésite pas à établir une équivalence entre colère et meurtre. Il y a des paroles qui tuent.

C) Péchés en actions — La colère s'achève dans les voies de fait : de la simple querelle à la violence impitoyable. Désir de vengeance devant une injustice, elle conduit à agresser la personne qu'on estime injuste.

Lorsqu'elle n'est pas jugulée par la raison, la colère verse dans la déraison et l'excès. Elle bascule parfois jusqu'au meurtre, comme Lamek, ce personnage biblique de la Genèse : « *J'ai tué un homme pour une blessure, un enfant pour une meurtrissure.* » (Gen. IV, 23) Les colonnes de faits divers sont nourries de tels crimes. Dopée par la peur, la colère est à l'origine des embrasements de haine, des chasses aux sorcières, des lynchages de boucs émissaires, etc. Décuplée par les troubles motivations de la jalousie, la colère ne cherche plus qu'à détruire. Cette violence peut être la source d'une puissante jouissance, allant jusqu'à générer une dépendance. Se souvient-on de l'ivresse de Lawrence d'Arabie à la vue du sang, dans le film de D. Lean (1962) ? Perdant tout contrôle de lui-même dans le combat, il sort de la mêlée maculé, titubant, encore

ivre du carnage.

III/. MISE EN LUMIERE DE LA COLERE

III-1. MANIÈRE DONT ELLE SE DISSIMULE — Beaucoup d'emportements se masquent. Les colères cachées sont les plus redoutables, car le premier dupe en est le colérique lui-même. Pour quelles raisons une colère peut-elle se dérober ?

- Elle est devenue **habituelle**, donc, au sens propre du terme, vicieuse. Nous avons l'habitude de vivre avec, nous ne la percevons plus. Dans nombre d'entreprises, la médisance – fruit de la colère et grande destructrice du bien commun – s'est transformée en sport quotidien.
- Elle est **partagée** par l'entourage : « *Tout le monde pense comme moi : le responsable des ventes est un tire-au-flanc !* » ou « *Son mari est un bon à rien, un incapable, je comprends qu'ils ne s'entendent pas.* » Un consensus tacite entretient le courroux. On finit par choisir ses amis en fonction des inimitiés partagées, non des objectifs poursuivis.
- Elle est **justifiée** par des arguments : « *C'est une « sainte » colère !* » Ces colères sont fréquentes dans les communautés à forte identité ou les fraternités intimistes. Tel ou tel responsable, plus souvent que les subordonnés, devient le point de mire rêvé de la violence collective, le paratonnerre de la colère, le bouc émissaire de l'insatisfaction.
- Elle **aveugle**. « *Rien ne porte l'intellect à désertir, dit un père du désert, Évagre le Pontique, comme la partie irascible quand elle est troublée* » (*Traité pratique*, p. 21). Les pensées de suspicion, de haine et de rancune, écrit-il ailleurs, « *plus que tout aveuglent l'intellect et détruisent son état céleste* » (*Sur les Pensées*, p. 265). Les colères sourdes, les bouderies sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont rentrées. C'est particulièrement vrai du ressentiment – le pire effet de la colère – qui engendre fréquemment la critique de l'autorité. **Le signal d'alarme est l'incapacité à pouvoir entendre dire du bien de la personne qui le suscite** : « *Tu penses que Sylvie est généreuse ? Elle peut, avec les moyens qu'ils ont !* » ou « *Tu trouves que Jean-Hubert a changé en bien ? On voit que tu ne vis pas avec lui !* »
- Elle est **surdéterminée** par des raisons psychologiques : derrière l'acte moral se cache une blessure intérieure. Tels ces perfectionnistes qui veulent tellement « être bien » qu'ils refusent d'entendre la colère qui gronde en eux. Et si, rarement, ils s'agacent contre les autres, c'est d'abord contre eux-mêmes qu'ils en ont.
- Elle s'étouffe dans **l'indifférence** qui n'est souvent que de la colère rentrée, de la rage refroidie. Le colérique se dupe alors : « *Moi, irrité ? Vraiment pas, je ne ressens plus rien à ce sujet !* » Nous sommes faits pour aimer ou pour haïr : l'indifférence n'existe pas. Une personne confiait avoir été profondément lésée par un de ses frères. Son interlocuteur répond : « *C'est difficile à pardonner, ce genre d'affront, n'est-ce pas ?* » L'hom-

me rétorque « *Oh, je n'ai pas besoin de pardonner : maintenant, je suis indifférent.* » La colère était tapie en lui. Il suffirait de gratter la plaie pour que la violence, de nouveau, affleure.

- Elle est **ignorée**. D'abord, en son existence. Par exemple, telle personne évoque un collègue qui l'agace en haussant la voix : « *Il arrive tous les matins après les autres et puis va se montrer, un dossier sous le bras, au chef de service pour lui faire croire qu'il est arrivé à l'heure ! – Ça a l'air de te mettre en pétard ? – Mais pas du tout, je ne fais que constater !* » Il n'y a d'ailleurs rien de plus risible qu'une personne inconsciente de sa colère. Ensuite, on peut en ignorer la nature. On confond notamment la colère avec l'éclat. Les seuls colériques, pense-t-on, seraient les émules du Capitaine Haddock que les moines tibétains avaient surnommé « tonnerre grondant ». Or bien des ruminations, des « rouspétances », des grommellements (intérieurs ou extérieurs) sont des formes, certes moins spectaculaires mais tout aussi réelles, de colère. Dieu fustige même avec une grande rigueur ce qu'il appelle le « murmure », l'un des grands péchés du peuple d'Israël. **Les Anciens estimaient même que la colère rouge, l'« explosive », était moins grave que ces colères blanches, larvées, qui font le lit de l'amertume.** Les premières brouillent le regard un instant, les secondes ternissent durablement le miroir de l'âme. Surtout, justifiés comme des réactions légitimes, les murmures finissent par tapisser le quotidien et devenir une seconde nature.

III-2. MANIÈRE DE LA RECONNAÎTRE — Lorsque la colère est devenue habituelle, il devient délicat de la détecter. Reprenons les trois critères qui permettent de diagnostiquer une colère-péché :

A) Un objet injuste — Une colère pécheresse transgresse la justice ; elle juge a priori, sans pièces à conviction. Chercher des excuses est le cadet de ses soucis et ne parlons pas d'indulgence ! Combien de colères naissent d'un coup d'œil trop rapide sur la seule apparence ! Et combien de jugements ne sont que des présomptions !

Monsieur a un dîner, il est pressé, cherche en vain ses boutons de manchette, peste contre sa femme « *qui range toujours ses affaires dans des endroits impossibles* »... Jusqu'à ce qu'elle lui rappelle que c'est lui-même qui les a placés dans le tiroir de son bureau le mois dernier pour que les enfants n'y touchent pas.

B) Une intention faussée — La colère peut paraître légitime et son objet juste, mais l'intention peut être autre que de réparer un tort et être habitée par des motivations troubles : jalousie cachée, règlements de comptes... Au fond, cette action extérieurement juste est une réaction intérieurement mue par le ressentiment.

C) Une réaction démesurée — L'objet de la colère peut être légitime et l'intention droite, mais l'attitude démesurée. Et la colère déborde d'au moins qua-

tre façons.

Vous faites effectuer des travaux dans votre appartement. Vous réglez la facture et réalisez que l'entrepreneur vous a trompé par rapport au devis promis. Réaction immédiate : « *C'est du vol !* » Elle est justifiée. Mais vous n'en restez pas là. L'emportement enfle et s'étend :

- **à toute la personne** : « *C'est un voleur !* » Sous entendu : « *Ce n'est qu'un voleur !* » (Méfions-nous de ces épithètes qui deviennent des substantifs : ils enferment.) Le péché de colère réduit l'autre au mal qu'il a commis, il identifie la personne à son acte. Or, saint François recommandait à saint Antoine de haïr le péché mais d'aimer le pécheur : « *Ayez pour ennemi le péché et pour ami le pécheur.* »
- **à toute sa vie** : « *D'ailleurs, je n'ai jamais entendu dire autre chose de lui que : c'est un gangster et il n'y a nulle raison qu'il change.* » Ici, la colère étend le tort à son existence, sans rémission ni espérance ; on suspectera d'office tout ce qu'il entreprendra par la suite, même d'honnête, et le déconsidérera.
- **à son entourage** : « *C'est une famille de voleurs, on ne peut pas leur faire confiance.* » La hargne répand son aveuglement et sa démesure aux innocents.
- **à toutes les personnes qui lui ressemblent** : « *De toute manière, les entrepreneurs sont tous des voleurs !* » L'extension ne se fait plus seulement de proche en proche, par contiguïté, mais par similitude. Ce « tous » ne correspond en fait qu'à quelques cas connus mais la grille mise en place rangera automatiquement les contre-exemples parmi les exceptions ! Le colérique se verrouille dans un raisonnement devenu irréfutable.

Un péché est en effet d'autant plus grave qu'il passe de la pensée à la parole puis à l'action. La démesure de la colère est donc graduée en gravité selon son extériorisation, mais aussi selon sa durée : de la colère occasionnelle et ponctuelle — lorsqu'on évoque un préjudice, par exemple — à la colère obsessionnelle et habituelle, qui nous transforme en justicier permanent.

IV/. LES REMÈDES — Double est la cause principale du péché de colère : l'injustice de son objet et la démesure de sa réaction. Doubles seront donc les remèdes :

IV-1. PRENDRE DU REcul... — « *Éloignez-vous autant que possible, à l'instant même, de l'objet qui excite votre colère. Gardez un profond silence aussi longtemps que dure l'accès* », conseillait le curé d'Ars (*Pensées*, p. 155). Plutôt que de taper sur votre enfant qui vous pousse à bout avec sa leçon de math, allez prendre l'air !

... MAIS NE PAS FUIR — On croit conjurer la colère en évitant la personne qui nous a blessé. Sans explica-

tion ni pardon, le conflit demeurera latent. On ne fait que dénier la souffrance intérieure ; celle-ci resurgira à la première occasion.

Évagre le Pontique explique : « *Quand, ayant saisi un prétexte, la partie irascible de notre âme est profondément troublée, à ce moment-là, les démons nous suggèrent que la vie solitaire est belle, pour nous empêcher de mettre fin à ce qui avait causé notre tristesse et de nous débarrasser ainsi de notre trouble.* » **Or la fuite est autant un mécanisme de défense qu'une tentation du démon. En fuyant, on refoule la tristesse sans l'accepter ni la digérer** ; surtout, on « *sépare les pensées de la charité* », poursuit Évagre (*Euloge*, V) : on congédie ainsi une occasion divine de grandir dans l'amour fraternel.

IV-2. SE METTRE À LA PLACE DE L'AUTRE — Rien à changer à cette assertion du païen Sénèque, au premier siècle de notre ère : « *Personne ne se dit : « J'ai fait ou j'aurais pu faire ce dont je m'irrite » ; tous considèrent non les intentions de l'auteur, mais l'acte seul. Or c'est l'auteur qu'il faut considérer : l'a-t-il voulu ou fait par hasard, a-t-il été forcé ou trompé [...] ? Mettons-nous à la place de celui qui nous fâche : en fait, ce qui nous rend irascibles, c'est une partielle appréciation de nous.* » (*La colère*, L. III, XI, 1, in *Entretiens et Lettres à Lucilius*) Réagir n'est pas agir. Avec quelle mesure doit-on rechercher la justice ? Devenu évêque, saint François de Sales avait pris la résolution de ne jamais parler à l'un de ses prêtres sous le coup de la colère.

IV-3. EXERCER LA DOUCEUR — On lutte contre la colère par les vertus contraires : la patience, le refus d'entretenir des rancœurs, la douceur. Et pour s'adoucir, on peut essayer d'endiguer la colère en amont, l'empêchant de passer de la pensée aux paroles et des paroles aux actes. Un père du désert conseille : « *Il faut, s'il est possible, empêcher la colère de pénétrer jusqu'au cœur ; si elle y est déjà, faire en sorte qu'elle ne se manifeste pas sur le visage ; si elle s'y montre, garder sa langue pour essayer de l'en préserver ; si elle est déjà sur les lèvres, l'empêcher de passer dans les actes et veiller à l'éliminer le plus tôt possible de son cœur* » (*Vitae Patrum*, L. III, n° 76).

Pas plus que l'humilité, la douceur n'est triste. La seconde Béatitude promet que la mansuétude est source de bonheur. Plus encore, elle nous assure que la douceur seule obtient ce que la colère cherche avec rage et ne trouve jamais : « *Bienheureux les doux, ils posséderont la terre.* » (Math. V, 4) Le psaume XXXVII est comme un vaste commentaire de cette béatitude, le colérique gagnerait à le recopier en entier et à le méditer souvent : « *Ne t'échauffe pas contre les méchants...* » (v. 1)

IV-4. PRATIQUER L'HUMILITÉ — On s'inspirera pour commencer des exemples bibliques de Moïse – « *un homme très humble, l'homme le plus humble que la terre ait porté* » (Nb. XII, 3) –, de David – « *Yahvé, je n'ai pas le cœur fier, ni le regard hautain...* » (Ps

CXXXI, 1) – et de Jésus : « *Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur et vous trouverez soulagement pour vos âmes* » (Math. XXI, 29). Jésus unit l'humilité et la douceur en se les attribuant. En effet, les personnes humbles sont douces. « *Ces colères, dépités et aigreurs que l'on a contre soi-même, dit saint François de Sales, tendent à l'orgueil et n'ont origine que de l'amour-propre, qui se trouble et s'inquiète de nous voir imparfaits* » (*Introduction à la vie dévote*, L. 3, ch. 8).

Comment le Christ répond-il aux pharisiens dans l'épisode de la femme adultère (Jn VIII, 1-11) ? L'une des fresques de la crypte de la cathédrale de Salerne, en Italie, représente Jésus agenouillé, écrivant sur le sable en silence, alors que les docteurs de la Loi le surplombent, sûrs de leur bon droit. La proximité des accusateurs est telle que cet humble geste ressemble à un lavement des pieds par lequel Jésus désamorce leur agressivité.

IV-5. DÉSIDÉALISER — L'idéalisation de l'autre alimente la colère. Or elle est plus fréquente qu'on ne croit. « *Longtemps, j'en ai voulu à mon patron parce que j'attendais de lui qu'il comprenne chacune de mes attentes, qu'il soit toujours de bonne humeur, toujours prêt à m'écouter. Bref, puisqu'il était mon supérieur, il devait être parfait* », confie un salarié. Pareillement, dans la vie conjugale, où l'on attend – souvent inconsciemment – que l'autre soit sans faille et nous comble en tout. Que dire de nos attentes à l'égard des prêtres et des consacrés ?

Désidéaler, c'est faire des concessions. « *Beaucoup de jeunes adultes, note le moine bénédictin A. Grün, ne peuvent plus aller rendre visite à leurs parents, parce que dès leur arrivée, on se dispute. A chaque souhait formulé par eux, les enfants flairent une récupération. Ils ont le sentiment d'être toujours traités comme des enfants et se défendent avec force reproches. Ils pensent qu'ils réagissent au nom de leur liberté. En fait, s'ils étaient vraiment libérés de l'influence de leurs parents, ils pourraient de temps à autre faire des concessions* » (*Chemins de liberté*, p. 52). Mais soyons clair : accepter le compromis ne signifie pas tolérer la compromission.

IV-6. RENONCER AU PERFECTIONNISME — Combien de colères naissent de projets avortés – ressentis comme des injustices – alors qu'elles n'étaient qu'illusions entretenues sur nos capacités, notre travail, notre couple, nos amitiés ?

Nous ne pouvons sortir de la noria de la colère qu'en renonçant à « *l'image orgueilleuse de nous-mêmes* » selon l'expression de D. Vasse (*La chair envisagée*, p. 91), à notre idéal du moi, à notre volonté de maîtriser tout affect, à notre refus de l'aventure et des différences.

IV-7. NE PAS ABUSER DES EXCITANTS — La colère présente une composante somatique non négligeable. Les colériques accumulent des tensions corporelles qu'il leur faut régulièrement évacuer, notamment dans le sport (qui ne se réduit pas pour autant

à une pratique hygiénique). Ménager son corps, par le repos, la sobriété (beaucoup de colères éclatent – ou sont aggravées – à cause du café, de l'alcool...), le silence (le bruit rend agressif), est bienfaisant. Profitons des moments de calme, comme le conseil le saint François de Sales, pour faire « *grande provision de douceur* », en parlant et agissant avec bonté. (*Introduction à la vie dévote*, L. 3, ch. 8).

IV-8. ENTRER DANS UN CHEMIN DE PARDON - Tout ce qui a été dit n'efface pas l'injustice et n'apaise pas la colère vengeresse, parfois meurtrière, qu'elle suscite. « *Comment pardonner ? Ce qu'il a fait est inexcusable !* » Justement : ce qui est excusable n'a pas à être pardonné. Le pardon commence avec l'inexcusable.

Si le refus du pardon détruit l'unité intérieure de la personne, sa communion avec l'autre et avec Dieu, certains pardons prématurés, superficiels, imposés, ont les mêmes conséquences de destruction. La réconciliation est souvent le fruit d'une démarche progressive.

IV-9. SE FAIRE AIDER — Nos emportements sont involontaires, démesurés, fréquents, durables ? La cause présente (le conjoint, un supérieur, un enfant, etc.) peut n'être qu'un déclencheur : celle-ci réveille un traumatisme ancien et suscite l'occasion de rejouer le passé blessé. Dans ce cas, la volonté seule ne suffira pas à éliminer la colère.

IV-10. MÉDITER SUR LA CROIX — Il n'y a pas de procès plus injuste que celui qui condamne le Messie, tous les évangiles de la Passion en témoignent. Or, non seulement Jésus ne succombe pas à une colère qui eût été totalement légitime, mais il choisit, délibérément, de renoncer à toute vengeance : « *Rengaine ton glaive* », ordonne-t-il à Pierre alors qu'ils sont cernés par les soldats romains. « [...] *Penses-tu donc que je ne puisse faire appel à mon Père, qui me fournirait sur-le-champ plus de douze légions d'anges ?* » (Math. XXVI, 53) Plus encore, l'emporté entend l'innocent pardonner à ses bourreaux : « *Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce*

qu'ils font. » (Lc XXIII, 34) Pour autant, Jésus demande à son Père de pardonner : la source de la réconciliation n'est pas dans le Fils de l'Homme. A fortiori dans l'emporté : comme l'humilité, la douceur est une vertu divine. Au pied de la Croix, en découvrant que, dans le regard du Père, il est depuis toujours déjà pardonné, le colérique trouve l'exemple et la force pour désarmer toute violence et pardonner à son tour. Nous jouons si souvent à notre insu au débiteur impitoyable (cf. Math. XXVIII, 23-35).

Mais, afin que nous ne confondions pas douceur et mollesse, Jésus a parlé à plusieurs reprises avec puissance et autorité durant sa Passion : « *Quand Jésus leur eut dit : « C'est moi », ils reculèrent et tombèrent à terre.* » (Jn XVIII, 6 et 23). Méditer sur la première étape du Chemin de Croix permet aussi de mieux saisir combien chacun de nos jugements iniques, présomptueux, usurpés, nourrissant des colères intempestives, contribue à condamner le seul Juste.

C'est en osant lever les yeux vers Jésus crucifié que le scrupuleux, rongé par la culpabilité, guérit : Dieu ne garde-t-il pas espérance, même dans le criminel le plus impitoyable ?

V/. EN CONCLUSION — La bienveillance et le pardon sont les meilleurs remèdes à la colère. Ils instillent la douceur au cœur, comme la lecture du grand hymne à l'unité de saint Paul qu'est l'épître aux Éphésiens. Ce passage, surtout : « **Que le soleil ne se couche pas sur votre colère ; il ne faut pas donner prise au diable. [...] De votre bouche ne doit sortir aucun mauvais propos, mais plutôt toute bonne parole capable d'édifier, quand il le faut et de faire du bien à ceux qui l'entendent. Aigreux, emporté, colère, [...] que tout cela doit être extirpé de chez vous, avec la malice sous toutes ses formes. Montrez-vous au contraire bons et compatissants les uns pour les autres, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu vous a pardonné dans le Christ. » (Eph. IV, 26-32). Parole à consommer sans modération et à pratiquer assidûment.**

Les douze étapes dans le processus psychologique du pardon authentique

« *Ce ne sont pas des recettes infaillibles mais des balises sur le chemin d'un pèlerinage intérieur.* »

1. Décider de ne pas se venger et de cesser les gestes qui offensent.
2. Reconnaître sa blessure et sa pauvreté intérieure.
3. Partager sa blessure avec quelqu'un.
4. Bien identifier sa perte pour en faire le deuil.
5. Accepter sa colère et son envie de se venger.
6. Se pardonner à soi-même.
7. Commencer à comprendre son offenseur.
8. Trouver le sens de sa blessure dans sa vie.
9. Se savoir digne de pardon et déjà gracié.
10. Cesser de s'acharner à vouloir pardonner.
11. S'ouvrir à la grâce de pardonner.
12. Décider de mettre fin à la relation ou la renouveler.

J. Monbourquette, in *Comment pardonner ?*

Chronique de mars 2012

C'est durant la semaine des Quatre-Temps de Carême que débute le mois de Saint Joseph. Samedi 10, à l'occasion de la récollection de doyenné, est entamée une neuvaine à notre saint patron pour obtenir de lui qu'il aplanisse les difficultés qui pourraient se présenter lors de la construction de la chapelle qui lui sera consacrée. M. l'abbé Laguérie présidait ce rassemblement des prêtres et religieux de Toulouse, Fabrègues, Caussade et des Carmes. Il souligna dans une très belle conférence les liens entre sainte Jeanne d'Arc et le sacerdoce.

Une semaine plus tard, le samedi 17, c'est tout le doyenné qui se retrouve sur les routes de la Malepère pour aller vénérer en son sanctuaire de Marceille la Vierge Immaculée. Cette année encore, le sectarisme de notre évêque libéral nous empêche d'entrer dans la basilique pour y faire les dévotions que les pèlerins du Moyen-Age accomplissaient déjà... (cf. communiqué de M. l'abbé Le Noac'h, p. 13) Enfin, comme le disait Saint Hilaire du temps de l'arianisme : « *Qu'ils gardent les églises de pierre, nous avons la Foi de Pierre* » ! Du coup la messe fut célébrée dans une belle prairie mise gracieusement à disposition par des fidèles, et il fallut se contenter du ciel pour toit : grâce à Dieu, le temps fut très agréable ce jour-là...

Le 19 mars fut doublement une fête, car pour rehausser la solennité de saint Joseph, M. l'abbé Nély, deuxième assistant général de la Fraternité et (surtout!) ancien collaborateur à l'école, célébra le Saint Sacrifice dans la chapelle qu'il avait contribué à construire il y a plus de 20 ans... Dans l'après-

midi, il rendit visite aux sœurs dominicaines, et le soir, les terminales bénéficièrent même d'une conférence rien que pour eux sur la situation dans l'Église (cf. communiqué p. 11).

« *Sitientes* », nom du samedi avant le dimanche de la Passion, jour traditionnellement consacré aux ordinations, qui tombe cette année le 24 mars. M. l'abbé de Villemagne et le Frère Jean-François se rendent à Ecône pour l'ordination au sous-diaconat de notre abbé Denis Quigley. Par cette ordination, le séminariste est consacré par l'Église de manière irrévocable au service de Dieu et des âmes : c'est durant cette cérémonie que l'ordinant fait un pas marquant sa détermination, d'où vient l'expression « faire le pas ». Nous avons associé, ci-dessous, au souvenir de cette journée, celui de la prise de soutane d'un fils « exilé » de nos fidèles espagnols : Santiago Lorenzo qui suit sa formation au séminaire de la Fraternité en Allemagne (Zaitzkofen).

Châteauroux : c'est dans l'école Saint-Michel sise près de cette ville qu'en ce même 24 mars nos élèves remportent le Tournoi de rugby des écoles de la Tradition, après une lutte acharnée en finale contre les élèves de Saint-Michel.

Et le lendemain, l'Église couvre crucifix et statues d'un voile violet, prenant le deuil de son Divin Époux et montrant par là son union aux souffrances du Christ.

Toute la communauté des abbés et frères vous souhaite une fervente Semaine Sainte et de joyeuses fêtes de Pâques.



MM. les abbés DE LA MOTTE, C. DU CREST, LM DE L'ÉPINOIS, JM LEBOURG, D. COULOMB, BJ DE VILLEMAGNE et E. BRIOLS (de gauche à droite) entoureraient le jeune sous-diacre et sa famille, le 24 mars 2012 à Ecône.

Ordination au sous-diaconat de M. l'abbé Denis Quigley le 24 mars 2012



Prise de soutane à Zaitzkofen, 02/02/12

M. et Mme Lorenzo entourés de leurs 10 enfants à l'occasion de la prise de soutane de Santiago, leur 3^e fils.



Communiqué de M. l'abbé Jérôme LE NOAC'H

15 mars 2012



Voici un an, Monseigneur Planet, évêque de Carcassonne, dans un grand élan de charité et de sollicitude apostolique, nous fermait l'accès au sanctuaire de Notre-Dame de Marceille. Il prétendait même, par voie de courrier recommandé, nous interdire jusqu'à l'accès du domaine de la basilique Notre-Dame de Marceille, pourtant ouvert 365 jours par an au public, comme n'importe qui peut le constater en se rendant sur les lieux.

Il nous avait alors obligé à nous en remettre aux autorités publiques qui nous avaient autorisés à célébrer la sainte Messe sur la route, à proximité de la basilique.

Cette année, dans un souci d'apaisement, j'ai pris le parti de faire célébrer la messe du pèlerinage à mi-parcours, dans la propriété que des fidèles mettent aimablement à notre disposition. Poussé par ce même soucis, j'ai volontairement réduit la publicité autour du pèlerinage, m'abstenant notamment d'en faire la moindre annonce sur La Porte Latine, site officiel du district de France de la Fraternité Saint-Pie X.

Pour cette même raison encore, nous avons décidé de ne faire à l'arrivée qu'une brève cérémonie à l'extérieur de la basilique.

Mon seul espoir était que nos pèlerins puisse rentrer à l'intérieur pour faire de manière privée leurs dévotions, comme peut le faire en ce lieu n'importe quel chrétien tout au long de l'année. Malheureusement, nos fidèles n'auront pas la chance d'être traité comme l'est n'importe quel touriste anonyme qui peut pénétrer, quant à lui, comme il le veut dans le sanctuaire. **Le jour du pèlerinage, le 17 mars prochain, il trouveront porte close !**

Je doute fort que Notre Bonne Mère du Ciel apprécie que quelqu'un s'approprie des lieux de pèlerinage si vénérable, empêchant à ses enfants de venir se recueillir à ses pieds, surtout quand ce quelqu'un est évêque de l'église catholique. Sans doute aurait-il eu plus de sollicitude si nous avions été protestants ou bouddhistes !

Mais, horreur et péché irrémissible, nous sommes des défenseurs de la tradition catholique. Je pense que Monseigneur l'évêque, pour sa défense, pourra mettre en avant **l'état florissant de son diocèse, regorgeant de vocations, débordant sous le nombre de paroisses et de fidèles, ne sachant plus où abriter les communautés religieuses !**

Ce spectacle bien pathétique, parfait reflet de l'attitude de l'église de France ne peut que nous inciter à prier, en ce 600ème anniversaire de la naissance de Ste Jeanne d'Arc, et à nous tourner vers la patronne de notre cher pays pour l'implorer de lui venir en aide.

Église de France, qu'as tu fait des promesses de ton baptême ?

Prochaines activités — dates à retenir

- **Dimanche 08 avril 2012 — Pâques : chant des Vêpres à 17h00**
- **Dimanche 22 avril 2012 — journée paroissiale aux Carmes sur le thème « famille et vocation », présidée par M. l'abbé Troadec (directeur du séminaire de Flavigny) accompagné de 13 séminaristes et frères**
- **Mardi 24 avril 2012 — 8h30 aux Carmes : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser**
- **Jeudi 26 avril 2012 — 14h00 : réunion du cercle d'éducation chez Mme Renardet à La Sarrazay**
- **Samedi 28 avril 2012 — 9h00 : confirmations aux Carmes par S. Exc. Mgr Tissier de Mallerais**
- **Lundi 30 avril 2012 — 18h00 aux Carmes : pièce de théâtre par les élèves de Seconde (cf. p. 11)**
- **Vendredi 04 mai 2012 aux Carmes**
 - 18h00 : Heure Sainte
 - 19h00 : messe des messieurs
- **Samedi 05 mai 2012 — 20h30 : 4^o conférence MCF sur le sacrement de mariage par M. l'abbé de Villemagne**

ETE 2012 : RETRAITES & PELERINAGE

-Retraite de Saint Ignace pour messieurs prêchée aux Carmes par M. l'abbé Marcille du 05 août (14h) au 10 août (11h)
 -Retraite de Saint Ignace pour dames prêchée à Saint Franc (74) par M. l'abbé Marcille du 01 septembre (12h) au 06 septembre (14h)

=> inscriptions limitées (12 places): p.marcille@wanadoo.fr / 04.68.76.25.40

Pèlerinage en Terre Sainte avec M. l'abbé de Villemagne du 19 au 26 août 2012. Nombre de places limité — contact : www.odeia.fr (programme détaillé disponible au secrétariat des Carmes)

HONORAIRES DE MESSES

1 MESSE : 17 €

1 NEUVAIN : 170€

1 TRENTAIN : 680 €

Ephémérides du mois de avril 2012

		Confessions	Messes
dim 1	Dimanche des Rameaux, 1ère classe, violet		Abbé Graff
lun 2	Lundi-saint, 1ère classe, violet	Cf. tract joint	
mar 3	Mardi-saint, 1ère classe, violet		
mer 4	Mercredi-saint, 1ère classe, violet		
jeu 5	Jeudi-saint, 1ère classe, blanc		
ven 6	Vendredi-saint, 1ère classe, noir		
sam 7	Samedi-saint, 1ère classe, violet		
dim 8	Résurrection de Notre-Seigneur, 1ère classe, blanc		
lun 9	Lundi de Pâques, 1ère classe, blanc		
mar 10	Mardi de Pâques, 1ère classe, blanc		
mer 11	Mercredi de Pâques, 1ère classe, blanc		
jeu 12	Jeudi de Pâques, 1ère classe, blanc		
ven 13	Vendredi de Pâques, 1ère classe, blanc		
sam 14	Samedi in Albis, 1ère classe, blanc	16h : abbé Graff	
dim 15	Dimanche in Albis, 1ère classe, blanc		Abbé Marcille
lun 16	De la férie, 4ème classe, blanc		
mar 17	De la férie, Mém. de Saint Anicet, Pape et Martyr	4ème classe, blanc	
mer 18	De la férie, 4ème classe, blanc		
jeu 19	De la férie, 4ème classe, blanc		
ven 20	De la férie, 4ème classe, blanc		
sam 21	Saint Anselme, Evêque, Confesseur et Docteur 3ème classe, blanc	16h : abbé Marcille	
dim 22	IIème Dimanche après Pâques, 2ème classe, blanc		Abbé Troadec
lun 23	De la férie, Mém. de Saint Georges, Martyr	4ème classe, blanc	
mar 24	Saint Fidèle de Sigmaringen, Martyr 3ème classe, rouge		
mer 25	Saint Marc, Evangéliste Mém. de Litanies majeures, 2ème classe, rouge		
jeu 26	Saints Clet et Marcellin, Papes et Martyrs 3ème classe, rouge		
ven 27	Saint Pierre Canisius, Confesseur et Docteur 3ème classe, blanc		
sam 28	Saint Paul de la Croix, Confesseur 3ème classe, blanc	16h : ab. de Villemagne	Confirmations aux Carmes
dim 29	IIIème Dimanche après Pâques, 2ème classe, blanc		Abbé Le Noac'h
lun 30	Sainte Catherine de Sienne, Vierge 3ème classe, blanc		